

Association ALVA
Chez Christophe DUPE
830 La Grande Côte
33760 ROMAGNE

e-mail: asso.alva@gmail.com

web: https://www.association-alva.com

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE L'ALVA Du 16 décembre 2023

Lieu de la réunion : Chez Daniel MOGLIA, 33300 BORDEAUX

<u>Présents</u>: Christophe DUPE, Miguel FERNANDEZ, Aurélie AMADIO, Daniel MOGLIA, Amélie CHUPIN, Romain VINCENDEAU, Guillaume CASTAGNE, Didier CHAUVIN, Emmanuelle DUPRAT, Clément JACQUEMIN, Olivier OUZANI, Nicolas PEPIN

Excusé(s): Gérald PEPIN

1. Validation du compte rendu de la réunion du 23/09/2023

Le compte rendu de la dernière réunion du conseil du 23 septembre 2023 à Romagne est relu et validé en séance.

2. Point financier de l'association

Au 10/12/2023, les liquidités s'élèvent au montant de 29300 €, décomposées comme suit :

• CC: 1073 €

• Livret A: 28227 €

Mouvements financiers depuis le 17/09/2023 :

- Dépenses : 5649 € (solde et achats séjour AG + adhésion PEP33, frais de réunions, site Internet, Vista Print)
- Recettes: 7813 € (adhésions, arrhes et solde séjour AG, arrhes séjour hivernal)

Soit un écart sur les mouvements financiers de 2164 €.

Nombre d'adhérents

Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation s'élève à 65, dont 4 nouveaux.

Association ALVA régie par la loi de 1901

3. Bilan du séjour Assemblée Générale

Le séjour Assemblée Générale s'est déroulé du vendredi 10 novembre au soir au dimanche 12 novembre 2023, à Andernos Les Bains, avec un hébergement au village de Falgouët. Le tarif du séjour était fixé à 136 € en pension complète.

Une participation exceptionnelle à ce séjour court, puisque 48 personnes ont fait le déplacement, dont 1 séjour partiel et 3 annulations, pour une réservation initiale calibrée sur 25 personnes.

Une configuration de l'hébergement bien adaptée à notre fonctionnement et au nombre de participants, malgré une petite erreur au départ sur la répartition annoncée des couchages dans les différents bungalows.

La capacité de salle de vie était un peu juste pour un si grand nombre de participants, mais cela a contribué à « resserrer les liens » lors des deux soirées particulièrement animées et à nous faire oublier une météo très humide et venteuse.

A noter un accueil peu chaleureux, par boîtes à clés. Les repas, préparés et livrés par un traiteur, étaient de qualité et rien à redire au niveau de l'organisation des livraisons.

Une matinée ensoleillée le samedi nous a permis de randonner sur le bord du Bassin d'Arcachon, avec piquenique agrémenté de quelques huîtres pour certains. Nous sommes ensuite partis en bateau du port ostréicole d'Andernos pour une balade d'environ 2h à proximité des cabanes Tchanquées et de l'île aux oiseaux.

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue au gîte, entre 16h30 et 18h, avant que ne débute une très bonne soirée de gala déguisée sur le thème des pirates. L'ALVA a offert l'apéritif (huîtres et fruits de mer, vin rouge et blanc).

Le bilan financier de ce séjour est de -1,76 €

Le compte rendu de l'Assemblée Générale est relu en séance et validé, après quelques corrections.

Arnaud LE BOUIL s'est proposé pour réaliser les démarches administratives suite au renouvellement du conseil lors de cette dernière AG, nous l'en remercions.

4. Préparation des prochains séjours

Randonnées Hivernales

Ce séjour se déroulera du 10 au 15 mars 2024, dans les Pyrénées Orientales (Capcir & Cerdagne). Tout est calé avec Charles PERRIN et avec 12 inscrits à ce jour, le séjour est complet.

L'ALVA, comme chaque année, prendra en charge un apéritif en soirée au cours du séjour, pour l'ensemble des participants.

Ascension

Ce séjour se déroulera du 07 au 12 mai 2024 à Val Louron, au gîte Lou Lapade.

A ce jour, nous n'avons toujours pas le contrat et une augmentation de 12% du tarif était annoncée. En attendant le contrat et le tarif définitif du gîte, le conseil établit une projection du coût de ce séjour à 58 €/J, soit 330 € pour le séjour complet.

Nous risquons d'avoir à nouveau une forte affluence sur ce séjour. Didier, Christophe, Daniel, Nicolas et Gérald font partie des encadrants potentiels.

La préparation de la présentation de ce séjour et le suivi des inscriptions seront réalisés par Amélie et Romain. Diffusion des informations aux adhérents fin février 2024 et limite d'inscription à fixer au 28/04/2024.

Association ALVA régie par la loi de 1901

Eté

Ce séjour se déroulera du 03 au 10 août 2024 à Arreau. Gîte de 60 places, en gestion libre. Les repas et le nettoyage en fin de séjour seront assurés par un traiteur.

Christophe se charge de refaire un point avec le traiteur pour bien cadrer les services inclus dans la prestation et la possibilité d'un nettoyage des sanitaires et parties communes au cours du séjour.

En attente de l'ensemble des coûts définitifs, le tarif de ce séjour n'est pas encore calculé.

La préparation de la présentation de ce séjour et le suivi des inscriptions seront réalisés par Didier et Nicolas. Diffusion des informations aux adhérents mi-mai 2024 et limite d'inscription à fixer au 10/07/2024.

Assemblée Générale

Ce séjour se déroulera du 08 au 11 novembre 2024 à Sainte Marie De Campan. Gîte de l'Ardoisière d'une capacité de 38 places. Le tarif de ce séjour en pension complète a été calculé à **155 €**.

La préparation de la présentation de ce séjour et le suivi des inscriptions seront réalisés par Clément et Olivier. Diffusion des informations aux adhérents 01/09/2024 et limite d'inscription à fixer au 27/10/2024.

Questions diverses

Vœux de l'ALVA

Guillaume se charge de préparer et d'envoyer début janvier une composition graphique pour souhaiter les vœux à nos adhérents et présenter le programme des séjours programmés en 2024.

Randos sportives

Discussion du conseil sur la possibilité d'organiser au cours des séjours une randonnée très sportive, pour un petit groupe motivé, dans le style d'un trail.

Diffusion de la musique

Les téléphones de certaines personnes étant utilisés pour diffuser la musique lors des soirées, l'achat d'une tablette par l'ALVA pourrait-il se concevoir? L'idée n'est pas retenue : fragilité, besoin de connectivité au réseau. N'apporterait pas d'avantage par rapport au PC que l'ALVA met déjà à disposition.

Possibilité de paiement par chèques vacances ?

Tous les gîtes ne les acceptent pas, et l'acceptation est souvent limitée à un certain montant. L'ALVA continuera donc d'accepter le paiement d'un séjour donné par chèques vacances à concurrence de ce qu'accepte le gîte qui nous accueille.

Répartition Bivouac/Refuge

Compte tenu du tarif en constante hausse des refuges et de l'engouement ces dernières années pour le groupe en bivouac, le conseil réfléchira pour le séjour été à la possibilité de proposer 2 groupes en bivouac sur la fin de semaine.

6. Dates des prochaines réunions

Les prochaines réunions sont envisagées de la manière suivante :

- Samedi 17/02/2024, Chez Christophe DUPE, à Romagne
- Samedi 06/04/2024, chez Miguel FERNANDEZ, à Eysines

Le Secrétaire

Le Président